

Communiqué de presse

18 novembre 2019

« Lieux de résidence et d'accompagnement à la création artistique » Angers · Brest · Nantes · Rennes · Saint-Nazaire

Publication à destination des artistes et des professionnels qui les accompagnent

Depuis les années 2000, Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire ont développé de nombreuses coopérations multilatérales au service du rayonnement du grand Ouest. Plaçant pratiques artistiques et action culturelle au cœur des projets de territoire, ces cinq métropoles et agglomérations ont choisi de croiser leurs politiques publiques avec l'ambition de valoriser la diversité des propositions et de susciter des résonances entre artistes, structures et projets dans l'espace Loire-Bretagne.

Le cahier "Lieux de résidence et d'accompagnement à la création artistique" a été réalisé sous l'égide du Pôle métropolitain Loire-Bretagne, avec le concours des structures concernées. Il présente l'offre de résidence par ville et par discipline. Celui-ci s'adresse donc en premier lieu aux artistes et à celles et ceux qui les accompagnent. Ces derniers y trouveront les informations et contacts utiles à la construction de leur parcours professionnel et artistique, comme de leurs projets.



Pour chaque lieu, sont renseignés l'esprit du lieu, le mode de gestion, les critères d'accueil, les modalités d'accompagnement ainsi que les personnes de contact.

Cette publication ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle s'inscrit en complémentarité avec le travail mené par les nombreux collectifs, acteurs et institutions qui contribuent au développement culturel des territoires du grand Ouest.

Renseignements & téléchargement sur www.pmlb.fr

Tél. 02 99 86 60 20 – Mail : contact@pmlb.fr

@PmLoireBretagne

Le Pôle métropolitain Loire-Bretagne en bref

Créé en 2012, le Pôle métropolitain Loire-Bretagne est une structure de coopération entre Angers Loire Métropole, Brest Métropole, Nantes Métropole, Rennes Métropole et la Communauté d'agglomération de Saint-Nazaire. Il réunit 115 communes, soit 1 656 724 habitants. C'est un lieu d'échanges et de partage où actions et projets sont menés en commun en vue d'améliorer le rayonnement des territoires Loire-Bretagne à l'échelle nationale et internationale. Le périmètre de coopération Loire-Bretagne s'est construit sur des sujets stratégiques sur lesquels agglomérations et métropoles entendent se positionner ensemble (accessibilité, enseignement supérieur et recherche, développement économique) et sur la mise en réseau de leurs politiques publiques (culture, promotion économique, énergie...). Le Pôle Métropolitain assure un rôle de veille, d'études, d'animation, de recommandation et d'impulsion de coopérations multilatérales. Il est administré par un comité syndical composé de 17 représentants titulaires et 17 suppléants.

Contacts presse

Angers

Bruno DOS SANTOS | 02 41 05 40 67 | bruno.dossantos@ville.angers.fr

Brest

Laurent BONNATERRE | 02 98 00 82 05 | laurent.bonnaterre@brest-metropole.fr

Nantes

Séverine RANNOU | 02 40 99 48 44 | severine.rannou@nantesmetropole.fr

Rennes

Antoine BLANCHET | 02.23.62.22.34 | a.blanchet@rennesmetropole.fr

Saint-Nazaire

Mickaël FAIRAND | 02 40 00 42 18 | fairandm@mairiesaintnazaire.fr